

* Jeune afrique

HÉBDOMADAIRE INTERNATIONAL INDEPENDANT 25^e ANNEE N° 1265 DU 3 AVRIL 1985

**AFRIQUE
DU SUD
L'EXPLOSION
NOIRE**

**ALGÉRIE-LIBYE
LE RAPPRO-
CHEMENT ?**

**CAMEROUN
LE CONGRÈS
DE BIYA**

**EXCLUSIF
GUINÉE**

LANSANA CONTE ROMPT LE SILENCE

M. 1936 265 10 F

Lansana CONTÉ

*Dans l'attente des décisions
du président guinéen*

L'édifice symbolisant tout à la fois la peur, l'injustice et l'échec s'est effondré le 3 avril 1984 sous les coups de boutoir de l'armée. Les nouvelles autorités ont la volonté de mettre les bouchées doubles afin de rattraper le retard de leur pays tout en donnant à leurs compatriotes des raisons d'espérer. La tâche qui reste à accomplir est immense. Leur crédibilité passe aujourd'hui par la nécessaire rigueur qu'appelle la désastreuse situation de la Guinée.

Une semaine après la mort brutale de Sékou Touré dans un hôpital de Cleveland, aux Etats-Unis (26 mars 1984), l'armée faisait irruption sur la scène politique guinéenne, pour remettre de l'ordre dans les affaires d'un pays qui en avait grand besoin. En effet, en dépit de ses immenses potentialités agricoles et minières, la Guinée passe aujourd'hui pour l'un des pays les plus pauvres d'Afrique.

Vingt-six ans de dictature, fondée sur une démagogie verbale à nulle autre pareille et sur une répression implacable, se sont traduits par une régression économique de toutes les sources de production. Alors que l'agriculture était laissée à l'abandon, les industries d'Etat, conçues et implantées sans étude préalable, tournaient toutes au ralenti. Faute de matières premières et de pièces de

rechange, voire de carburant, elles fonctionnaient par intermittence, leur production était écoulée au profit d'une bureaucratie aussi égoïste qu'incompétente. Une fonction publique tentaculaire aux effectifs pléthoriques coiffait toute la vie du pays, ne tolérant aucune initiative personnelle.

Sur le plan social, les résultats sont catastrophiques. Aucun hôpital construit par l'Etat depuis l'indépendance, alors que ceux hérités de l'administration coloniale tombent en ruine faute d'entretien, d'équipements et de médicaments. Quant à l'école, elle n'avait plus qu'une existence théorique : pas de bâtiments scolaires, des programmes fantaisistes d'où étaient bannies la plupart des matières généralement enseignées dans tout système d'éducation conçu dans l'intérêt de la jeunesse. Ce au

profit d'une formation pseudo-idéologique fondée essentiellement sur les discours incantatoires de M. Sékou Touré, élevé au rang de « *résponsable suprême* » d'une révolution bénéficiaires.

C'est cet édifice symbolisant tout à la fois la peur, l'injustice et l'échec qui s'est effondré le 3 avril 1984 sous les coups de boutoir d'une armée aussi mal lotie, saignée et humiliée que le peuple dont elle est issue.

Dès leurs premières proclamations, les nouveaux maîtres de Conakry affirmaient leur volonté de rendre aux Guinéens leur liberté conquise depuis vingt-six ans, d'ouvrir le pays à l'air frais soufflant du dehors, de permettre à chacun de faire preuve d'initiative et de responsabilité. Tous les détenus politiques encore en vie (des milliers étaient



Lansana Conté

morts, assassinés dans des conditions atroces) étaient libérés, alors que les principaux dignitaires du régime de M. Sékou Touré étaient arrêtés — sauf deux, décédés depuis, ils sont toujours détenus à la prison civile de Kindia, à quelque 150 km de Conakry.

Les nouvelles autorités promettaient le retour de la Guinée à une « vraie démocratie » et, en attendant, l'assainissement de la situation économique grâce à une politique de type libéral fondée sur la désétatisation des structures de production, l'initiative privée et une coopération ouverte à tous les pays du monde, sans exclusive, pourvu que la Guinée et les Guinéens y trouvent leur intérêt.

Sans perdre de temps, des commissions de travail et de réflexion étaient créées en vue de dresser le bilan et de tracer des perspectives dans tous les secteurs d'activité : agriculture, industrie, éducation nationale, santé, justice, etc. Parallèlement, les grandes institutions internationales d'aide et de coopération (Banque mondiale, Fonds monétaire, PNUD, CEE, UNESCO) étaient appelées à la rescousse.

Depuis, une foule de mesures ont été prises. Les régions administratives et les commissariats généraux à la Révolution ont été débaptisés pour s'appeler, respectivement, préfectures et gouvernorats ; le Code de la justice est désormais calqué sur celui des sociétés démocratiques de type occidental. Les personnes spoliées sous l'ancien régime et, en cas de mort, leurs ayants droit, sont entrés en possession de leurs biens immobiliers. Un nouveau Code des investissements, d'inspiration très libérale, a été promulgué. Il vise à encourager les investisseurs guinéens et étrangers à contribuer au redressement économique du pays, ce en leur accordant des facilités d'implantation ainsi que des garanties pour la sécurité de leurs capitaux et le rapatriement de leurs bénéfices.

De même, en dépit de difficultés dues autant à la pénurie de maîtres qualifiés qu'au manque de salles de

gers, attendent depuis des mois le feu vert des administrations de tutelle pour pouvoir démarrer. Faute de réponse, positive ou négative, nombre d'investisseurs sont en proie au scepticisme et au découragement.

De même, la non-application des mesures d'assainissement recommandées par les experts nationaux et étrangers, dont ceux du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, constitue un facteur d'incertitude supplémentaire pesant sur l'avenir du pays. Or, tous les gens avisés savent que l'assainissement économique et financier conditionne la relance des investissements. La crédibilité de l'équipe dirigeante passe par la nécessaire rigueur qu'appelle la situation désastreuse du pays.

De tous ces problèmes, nous nous sommes entretenus pendant près de trois heures, à Conakry, avec le nouvel homme fort de la Guinée, le colonel Lansana Conté, dans son bureau installé au second étage du Palais des Nations. Cet officier de 51 ans est né à Moussaya, petite bourgade du district de Loumbaya, dans la préfecture de Dubreka, à quelque 80 km de la capitale. Visage massif barré d'une épaisse moustache, regard perçant, droit et scrutateur, le chef du Comité militaire de redressement national (CMRN) en impose par sa haute stature et sa carrure d'athlète.

Issu d'une famille modeste, le chef de l'Etat guinéen ne cherche ni à briller ni à séduire. Mais on sent que l'homme est doté d'un bon sens paysan qui lui permet d'apprécier un interlocuteur, ses idées et ses propositions à leur juste valeur. S'il se présente lui-même comme un homme sans grand bagage intellectuel et sans prétention, il ne faut pourtant pas tenter de le tromper. Il décele vite le vrai du faux et, sans forfanterie ni effets de style, va droit à l'essentiel. C'est avant tout un soldat, avec tout ce que ce mot recouvre de droiture dans la démarche et de sérieux dans la manière d'aborder les hommes et les choses. Il a, en effet, passé le plus clair de sa vie dans des casernes, au service des armes et au rythme du clairon.

Admis à seize ans à l'école des classes, l'école semble avoir redémarré, sur la base d'une éducation scolaire plus soignée et de programmes ouverts sur le monde, et prenant en compte le souci d'une formation universelle visant au plein épanouissement moral et intellectuel de l'enfant.

Dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat, de la santé publique, de l'information et même du tourisme, d'importants accords ont été signés ou sont en cours de négociation avec des partenaires étrangers, en vue de la restauration des bâtiments et des équipements existants ou de la construction de nouvelles unités.

Autant de signes qui témoignent de la volonté des nouvelles autorités de mettre les bouchées doubles, afin de combler l'immense retard accumulé, tout en donnant aux Guinéens un élan nouveau et des raisons d'espérer. Cependant, la tâche qui reste à accomplir est immense. C'est sans doute au vu du fossé entre ce qui a été fait et ce qui reste à faire que l'opinion guinéenne trépigne d'impatience, multiplie les critiques contre ce qu'on appelle ici ou là les « hésitations », les « lenteurs » ou les « tergiversations » du gouvernement. Il lui est notamment reproché d'avoir maintenu non seulement les structures héritées de la dictature, mais les principaux responsables administratifs promus par Sékou Touré, y compris les anciens tortionnaires qui narquent journellement, dans les rues de Conakry, les rescapés du fameux camp Boiro.

Sans compter que les Guinéens n'arrivent pas à comprendre pourquoi, un an après leur chute, les dignitaires de l'ancien régime ne sont toujours pas jugés. Ce qui suscite les rumeurs les plus folles quant au sort qui leur est réservé. Sur le plan économique, enfin, on s'interroge, de plus en plus, sur la volonté réelle du gouvernement de désétatiser, de libérer les énergies et les initiatives individuelles. L'opinion est d'autant plus perplexée que des centaines de projets d'investissement, présentés autant par des Guinéens que par des étran-

Lansana Conté

d'aspirant, Lansana Conté gravit très vite les échelons tout en servant aux quatre coins de la Guinée. Promu colonel en 1975, après s'être tous les jours à 5 h 30 du matin, Lansana Conté lit dossiers et livres politiques, reçoit et écoute beaucoup pour apprendre son nouveau métier de chef d'Etat. Il discute en toute simplicité avec ses collaborateurs et n'élève que très rarement le ton.

Tel est l'homme avec qui nous nous sommes entretenus de toutes les questions qui touchent actuellement la Guinée. Lisez ses réponses, et vous le découvrirez un peu mieux, car c'est avant tout un homme secret qui ne se livre pas facilement. S.D.

Marié et père de deux grands garçons, le président guinéen, qui pratiquait naguère le football et l'athlétisme, est aujourd'hui un grand cinéphile. Ne pouvant plus se rendre au

enfants de troupe de Bingerville (Côte d'Ivoire), il entre trois ans après à celle de Saint-Louis du Sénégal, avant d'être incorporé, à vingt et un ans, dans l'armée française. A ce titre, il fera son peloton à Kaye (Mali), avant d'être envoyé en Algérie au début de 1957. Il s'y bat jusqu'en décembre 1958, date à laquelle il opte pour le retour dans sa patrie, indépendante depuis deux mois. Il est alors sergent. Entrée en 1960 à l'école des officiers nouvellement créée au camp Alpha Yaya, près de l'aéroport international de Gbessia, à Conakry, la nouvelle recrue choisit la section artillerie. Sorti un an plus tard avec le grade

Poste qu'il devait occuper jusqu'au 3 avril 1984.

Jeune Afrique : Après une année d'exercice du pouvoir, êtes-vous satisfait de vos réalisations ?

Lansana Conté : D'une façon générale, je ne suis jamais entièrement satisfait de moi. Mais, compte tenu du lourd héritage que nous avons trouvé et de notre inexpérience en matière de gouvernement, je crois qu'il y a lieu de se féliciter de ce que nous avons accompli en un an. Il y a sans doute eu quelques erreurs, mais nous avons fait de notre mieux pour redresser la barre.

J.A. : Etes-vous satisfait de la manière dont vos ministres conduisent les affaires de l'Etat ?

L.C. : Je crois que la plupart font tout ce qu'ils peuvent pour atteindre les objectifs que s'est fixés le CMRN. Je l'ai dit dans mon discours du 18 décembre 1984. Mais ceux de mes collaborateurs qui n'ont pas été à la hauteur de la mission qui leur avait été confiée, eh bien ! ceux-là ont été écartés du gouvernement.

J.A. : Pour autant, ceux-là n'ont pas tout perdu. Ils ont été repêchés en obtenant ailleurs des postes importants.

L.C. : Oui, ils ont obtenu des postes importants où ils peuvent encore se racheter. Quant à ceux qui sont demeurés dans l'équipe gouvernementale, leur travail s'améliore jour après jour. Ils prennent leurs responsabilités chaque fois que c'est nécessaire. Et j'espère qu'avec le temps les résultats ne tarderont pas à apparaître pleinement.

J.A. : Vous attendiez-vous aux difficultés que vous rencontrez dans la conduite des affaires du pays ?

L.C. : Très certainement. Nous nous attendions même

cinéma du 8 Novembre, comme il y était habitué avant le coup d'Etat, il se contente de la vidéo, désormais une de ses rares distractions. Levé tous les jours à 5 h 30 du matin, Lansana Conté lit dossiers et livres politiques, reçoit et écoute beaucoup pour apprendre son nouveau métier de chef d'Etat. Il discute en toute simplicité avec ses collaborateurs et n'élève que très rarement le ton.

Tel est l'homme avec qui nous nous sommes entretenus de toutes les questions qui touchent actuellement la Guinée. Lisez ses réponses, et vous le découvrirez un peu mieux, car c'est avant tout un homme secret qui ne se livre pas facilement. S.D.

UNE ANNEE D'EXERCICE DU POUVOIR

à davantage de difficultés. Surtout que, pour la plupart, nous ne connaissions que la caserne. Nous n'avons aucune expérience de la vie politique. Aussi nous attendions-nous à recevoir des coups bas et à ce qu'on nous mette des bâtons dans les roues.

J.A. : L'opinion publique guinéenne et internationale ne comprend pas pourquoi vous maintenez à la tête des administrations et des services publics les hommes choisis par votre prédécesseur.

L.C. : A notre arrivée au pouvoir, nous avons été obligés de prendre les hommes que nous avons trouvés en place à la tête des administrations et des services. D'ailleurs, nous espérons qu'ils allaient changer. Et de mentalité et de méthodes de travail, afin de permettre un changement en douceur.

J.A. : Mais ça n'a pas été le cas.

L.C. : C'est vrai. Nous prenons acte de cette situation pour mettre progressivement en place les hommes qu'il faut aux postes qu'il faut. Toutefois, je pense qu'il y a de bons éléments qui méritent d'être conservés. Par contre, les mauvais agents qui ne cherchent qu'à saboter notre action seront impitoyablement écartés.

J.A. : A quoi attribuez-vous le blocage des réformes fondamentales annoncées par le CMRN et attendues, depuis, aussi bien par les Guinéens que par les observateurs étrangers ?

L.C. : Ce sont les gens opposés à notre politique, les agents de l'ancien régime, qui nous livrent un combat d'arrière-garde. Ils agissent de façon sournoise en vue

de saboter notre action. Certes, nous avons été jusqu'ici patients et même indulgents vis-à-vis d'eux. Mais notre patience a des limites. Ces porte-bouilloire des dignitaires de l'ancien régime, nous les connaissons parfaitement. Nous connaissons parfaitement les méthodes qu'ils emploient pour nous combattre et enregistrons les critiques acerbes qu'ils nous adressent quotidiennement.

J.A. : Mais vous les laissez en place...

L.C. : J'ai dit que notre patience a des limites. De toute façon, nous sommes plus que jamais vigilants et résolus à prendre nos responsabilités le moment venu.

J.A. : Comment expliquez-vous que, depuis bientôt un an, la plupart des dossiers introduits par des hommes d'affaires désireux d'investir, surtout au niveau des petites et moyennes entreprises, dorment dans les administrations de tutelle ?

L.C. : Je répondrai deux choses.

Premièrement, je vous rappelle qu'au lendemain des événements du 3 avril 1984 nous avons vu affluer chez nous une foule de gens qui prétendaient nous aider. Mais il s'est avéré que, sur dix individus ainsi accourus, un seul était vraiment honnête. Tous les autres n'étaient que des vautours prêts à se partager notre dépouille, en profitant de notre inexpérience.

J.A. : Faute d'expérience, les ministres préférèrent se donner assez de temps avant de décider de quoi que ce soit.

L.C. : C'est justement ce que je voulais dire en deuxième lieu. Dans la mesure où les ministres ne connaissent pas encore bien leurs dossiers, ils ne peuvent se permettre de prendre des décisions rapides. Sinon, ils seront roulés par des magouilleurs sans scrupules.

J.A. : Il convient néanmoins de trouver une procédure adéquate en vue d'accélérer l'agrément ou le refus des dossiers présentés par les candidats investisseurs.

L.C. : Mais, vous savez, avec tous ces fonctionnaires et autres qui ne songent qu'à toucher des pots-de-vin à gauche et à droite, qui sont prêts à n'importe quoi pour cela, les ministres et les autres responsables sont obligés de faire très attention. Ils sont obligés de se méfier, pour ne pas être victimes des faux-jetons.

J.A. : On parle de cas où l'Etat s'est fait rouler.

L.C. : Je ne vous le fais pas dire. Vous faites sans doute allusion aux projets relatifs à la cité du chemin de fer et à l'affaire des 500 classes de Conakry, et à d'autres cas analogues. Nous nous employons à tirer les choses au clair, à situer les responsabilités dans ces sombres affaires. En attendant, nous sommes obligés de faire attention, de regarder où nous posons les pieds. D'autant plus que nous ne connaissons pas toujours assez bien nos interlocuteurs. Surtout lorsqu'ils nous viennent de l'étranger. C'est un monde inconnu pour nous.

J.A. : Jusqu'à quel point le gouvernement est-il décidé à libéraliser l'économie ?

L.C. : Nous entendons la libéraliser totalement. Pour

ce faire, nous sommes tout disposés à écouter les conseils nécessaires. Nous voudrions cantonner le rôle de l'Etat aux activités indispensables au fonctionnement du service public, afin de laisser au secteur privé l'essentiel des activités économiques. En particulier, nous pensons que le commerce doit être entièrement libéralisé. Le commerce d'Etat est une mauvaise chose.

J.A. : Comment comptez-vous vous y prendre pour amener les cadres administratifs, chefs de service et divers responsables, habitués à considérer l'Etat comme une machine omniprésente et omnisciente, à accepter les lois et les pratiques du libéralisme économique ?

L.C. : Comme vous le savez, les Guinéens ont beaucoup à apprendre. Ils ont même tout à apprendre. Car dit-eux vous bien que la plupart des cadres formés sous l'ancien régime ignorent tout de l'économie libérale. Il nous faut, par conséquent, apprendre à nos compatriotes que l'Etat n'a pas vocation à se mêler de tout, à faire et à régler tout à leur place. L'idée de l'Etat-providence doit être énergiquement combattue chez nous. Nous sommes résolus et prêts à engager ce combat tout de suite.

J.A. : Quand et comment comptez-vous mettre fin au fonctionnement des sociétés déficitaires ?

L.C. : Si je pouvais le faire aujourd'hui même, je le ferais sans hésitation aucune. Car, comme vous le savez, toutes nos sociétés d'Etat, sans exception, sont en déficit. Ce qui se traduit par une énorme hémorragie financière pour l'Etat, et donc pour chaque Guinéen. Mais une telle décision n'est pas facile à prendre. Nous sommes en train d'explorer toutes les voies et tous les moyens pour arrêter ces pertes. Dès que des solutions économiques viables et humainement acceptables seront trouvées, nous prendrons les décisions qu'il faut.

J.A. : Où caserez-vous, alors, les cadres et les travailleurs des entreprises appelées à être dissoutes ?

L.C. : C'est précisément ce problème humain qui nous amène à bien réfléchir et à étudier toutes les possibilités avant de prendre des mesures. De toute façon, nous ferons tout pour que les agents des sociétés dissoutes soient recasés ailleurs. Où exactement, je ne le sais pas encore. Mais nous ne les laisserons pas sur le carreau.

J.A. : Etes-vous disposé à appliquer les recommandations du FMI ?

L.C. : Ce n'est pas tellement parce que le FMI nous fait telle ou telle recommandation que nous agissons. C'est l'état désastreux de notre économie qui nous fait un devoir de prendre les mesures adéquates en vue de nous en sortir. Vous savez qu'officiellement un dollar vaut 25 syllis, mais qu'au marché parallèle il faut 330 syllis pour se procurer un dollar. Eh bien ! pour que cela cesse, il nous faut prendre des mesures draconiennes.

J.A. : Vous serez donc obligé de dévaluer le syllis...



Principaux indicateurs économiques

Superficie : 245 900 km²
Population : 5,6 million d'habitants.

Conakry (capitale) : 550 000 habitants
Taux de croissance annuel du PNB/habitant (1973-1981) : - 0,7 %
PNB (produit national brut) : 1,5 milliard de dollars (par 1 DTS = 24,68 syllis, soit 25 syllis pour un dollar au taux officiel (mais 250 au taux parallèle))
Budget : 14 milliards de syllis (environ 560 millions de dollars)

Dettes extérieures : 1,1 milliard de dollars
Arriérés de paiement sur la dette extérieure (fin 1984) : 320 millions de dollars
Ratio service de la dette/exportations : 40 %

Importations : 381,8 (en 1983 et en millions de dollars, sauf indication contraire).
Exportations : 503,6
Balance commerciale : + 121,8
Balance des paiements : - 106,2
Production minière : bauxite : 12 millions de tonnes ; alumine : 580 000 t ; diamants : 40 000 carats.

Production agricole commercialisée (1984) : café : 6 000 tonnes (exportations clandestines) ; bananes : 1 000 t (exportations officielles) ; importations alimentaires (1984) : riz : 95 000 tonnes ; farine : 38 000 t.

Principales réserves minières : bauxite : 9,2 milliards de tonnes ; fer : 15,6 milliards t ; diamants : 200 millions de carats. (Sources : Banque mondiale, FAO).

L.C. : C'est inévitable.

J.A. : Quand comptez-vous juger les dignitaires de l'ancien régime détenus à la prison civile de Kindia ?

L.C. : Le CMRN va très prochainement prendre une décision à ce sujet. La commission d'enquête a pratiquement terminé son travail. Nous prendrons bientôt nos responsabilités à cet égard.

J.A. : Et vous pensez toujours que ces dignitaires ne doivent répondre que de délits économiques ?

L.C. : Certes, nous allons les juger pour les délits économiques. Mais ils répondront également de leurs délits d'atteinte aux droits de l'homme. Comme vous le savez, certains d'entre eux ont tué. Ils ne peuvent pas ne pas en répondre devant le tribunal.

J.A. : Devant quel tribunal ?

L.C. : Peut-être la Cour suprême de justice. Nous n'avons encore rien décidé de précis. Mais il me semble que cette haute juridiction serait la plus appropriée.

J.A. : Ce ne sera pas devant un tribunal populaire.
L.C. : Non, il n'en est pas question. Le jugement ne se fera ni devant un tribunal populaire, ni devant une juridiction siégeant en secret, comme cela se faisait sous l'ancien régime. Les débats se dérouleront au grand jour, devant tous ceux qui voudront y assister.

J.A. : De quelles garanties d'équité les accusés bénéficieront-ils ?

L.C. : Nous entendons leur donner toutes les possibilités de se défendre. En particulier, ils pourront choisir librement leurs avocats, en Guinée ou à l'étranger.

J.A. : Peut-on s'attendre à ce que certains soient acquittés ?

L.C. : Seul le tribunal pourra se prononcer là-dessus. Le gouvernement n'y mettra pas son nez. Cela dit, je ne vois pas pourquoi ceux qui n'ont pas été coupables de délits, les innocents, s'il y en a parmi eux, ne seraient pas acquittés. Mais, encore une fois, c'est une affaire

Lansana Conté

qui ne regarde que la justice. Je suis sûr qu'elle fera bien son travail. Tout se passera honnêtement.

J.A. : Etes-vous satisfait de l'arrêt rendu par la Cour internationale de justice de La Haye, au sujet du différend qui opposait Conakry à Bissau pour le partage des eaux territoriales ?

L.C. : Nous sommes, pour notre part, très satisfaits et espérons qu'il en est de même pour nos frères de Bissau. En tout cas, pour nous, le différend qui avait été suscité artificiellement sous l'ancien régime est clos.

J.A. : La zone où s'effectuaient les recherches pétrolières vous a tout de même été reconnue.

L.C. : Toute la zone maritime que nous revendiquons ne nous a pas été reconnue. Mais vous savez sans doute que cette zone avait été exagérément agrandie par l'ancien président. Ce en violation de la convention de 1886 entre la France et le Portugal.

J.A. : Qu'en est-il de l'intention qu'on vous prête de rétablir les relations diplomatiques avec Israël ?

L.C. : Les choses doivent être claires. Il faut que le monde sache que, contrairement à certaines insinuations, nous n'avons nullement l'intention de rétablir les relations diplomatiques avec Israël. Notre soutien à l'Organisation de libération palestinienne est fondé sur des principes auxquels nous croyons. Tant que l'Etat hébreu continuera de violer ces principes, il ne peut être question d'entretenir des relations diplomatiques avec lui.

J.A. : On dit que vous avez néanmoins pris contact avec des représentants israéliens. Non seulement à l'étranger, mais ici même à Conakry.

L.C. : Nous ne pouvons nier que des Israéliens soient venus ici, ou ailleurs, rencontrer des représentants de notre gouvernement. Mais, comme vous le savez, depuis les événements du 3 avril 1984, notre pays est grandement ouvert à tous les vents. En sortant des casernes, il était bon que nous voyions et entendions toutes sortes de gens, afin de nous faire une opinion précise de la situation internationale. C'est à ce titre que nos représentants ont reçu des Israéliens. Mais, à aucun moment, nous ne nous sommes engagés à rétablir les relations diplomatiques avec l'Etat hébreu. Cela doit être clair.

J.A. : Etes-vous satisfait de votre coopération avec la France depuis votre accession au pouvoir ?

L.C. : La France nous aide du mieux qu'elle peut. Mais nous savons qu'elle a ses problèmes et que nous ne sommes pas seuls à vouloir être aidés par la France. C'est pourquoi nous ne comptons pas que sur elle pour nous en sortir. Nous entendons entretenir et développer des relations de coopération avec tous les pays. Pourvu qu'ils respectent notre indépendance et notre dignité.

J.A. : Vous attendiez-vous à ce que la France fasse plus ou moins pour la Guinée ?

L.C. : Ce que fait la France pour nous est déjà beaucoup. Mais, franchement, on s'attendait à ce qu'elle fasse plus. Compte tenu de l'état catastrophique de la Guinée dont nous avons hérité, et des liens historiques, linguistiques et culturels, on espérait plus de la France. Même si nous reconnaissons qu'en ces temps difficiles pour tous les pays du monde, la France a, elle aussi, ses propres chats à fouetter.

J.A. : Et l'Union soviétique. Où en êtes-vous avec elle ?

L.C. : Nos relations demeurent bonnes. Je dirais même qu'elles sont excellentes. Un peu comme avant les événements du 3 avril 1984.

J.A. : On dirait que les relations guinéo-soviétiques ne sont plus aussi privilégiées que par le passé.

L.C. : Pour notre part, nous n'entretiens de relations privilégiées avec aucun pays. Nous sommes pour une coopération tous azimuts.

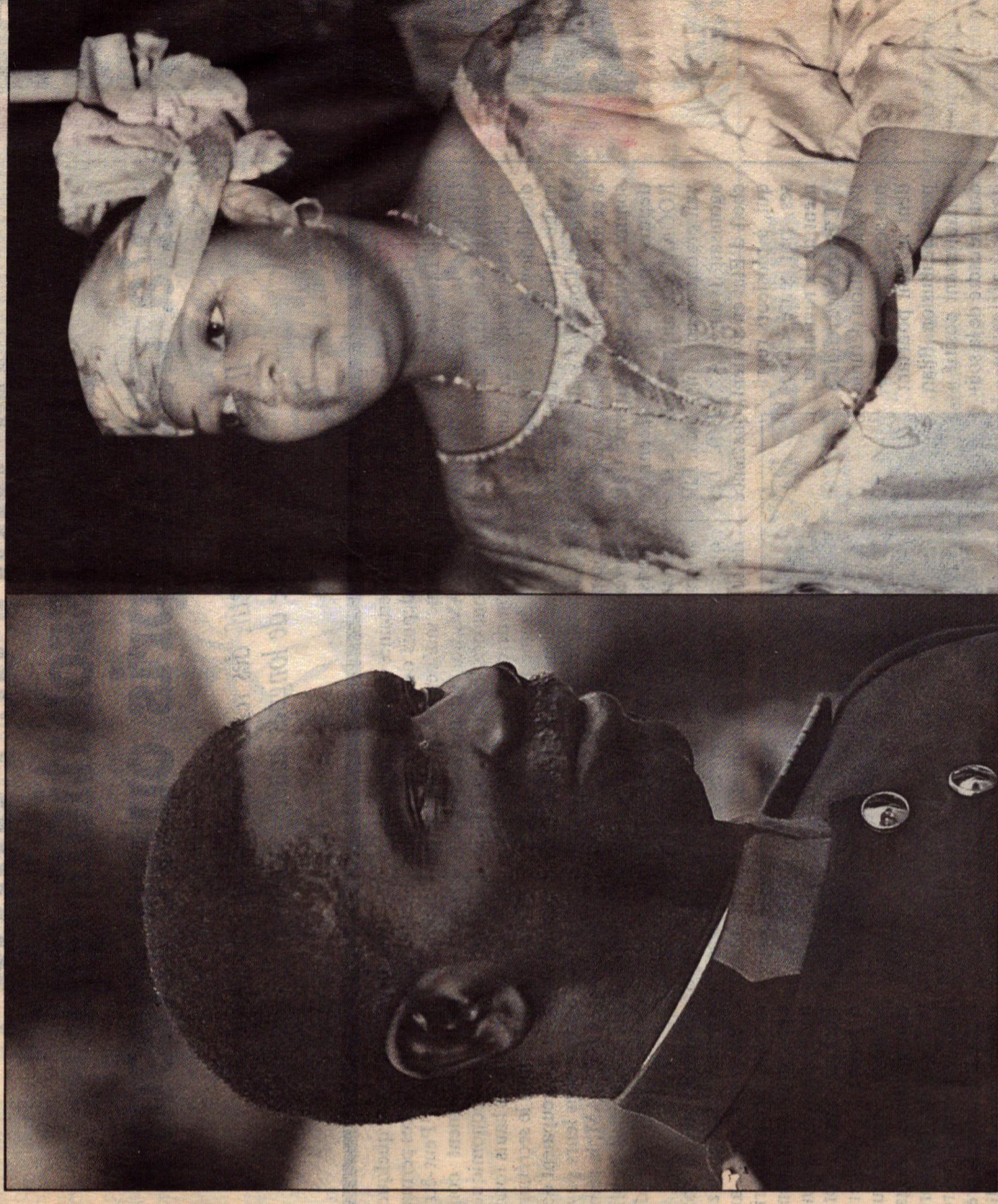
J.A. : Une mesure économique que vous avez prise, à la fin du mois de décembre 1984, a fait beaucoup de bruit : la suppression de l'exploitation privée de l'or et du diamant dans les mines de Banankoro. Pourquoi ?

L.C. : Parce que l'exploitation de Banankoro, telle qu'elle avait été organisée par les dirigeants de l'ancien régime, n'était pas bonne pour notre pays. Elle visait à favoriser une catégorie particulière de Guinéens. Cette catégorie s'enrichissait aux dépens des autres Guinéens, tout en investissant l'argent ainsi accumulé, non en Guinée, mais à l'étranger. Vous pouvez visiter la Guinée d'un bout à l'autre, vous ne verrez nulle part trace des retombées de l'exploitation privée de Banankoro. Dans les revenus de la Guinée, vous ne noterez que ceux tirés de la vente de la bauxite. Jamais vous n'avez entendu parler des revenus de l'or et du diamant de Banankoro. Ne trouvez-vous pas cela curieux ? Désormais, il faut que toutes les richesses de la Guinée, où qu'on les exploite, profitent à tous les Guinéens.

J.A. : L'interdiction de l'exploitation privée des mines de Banankoro ne vise-t-elle pas directement ou indirectement une ethnie de votre pays ?

L.C. : Cette décision, prise après mûre réflexion, n'est dirigée contre aucune ethnie, quelle qu'elle soit. Tous les exploitants privés qui s'y trouvaient, qu'ils soient peuls, malinkés, soussous, kissis, tomas ou guerzés, tous sans exception, ont été priés de quitter Banankoro. Nous estimons qu'en matière d'exploitation minière, seule l'association de l'Etat avec des firmes étrangères connues, disposant de la technologie et des moyens financiers adéquats, est susceptible de répondre aux intérêts de la Guinée. Ce qui a été décidé pour Banankoro s'appliquera partout où nous trouverons de l'or et du diamant, que ce soit dans les régions de Kindia ou de Gaoual. C'est vous dire que cette mesure ne vise, encore une fois, aucune région ou ethnie du pays.

Pas question de rétablir les relations diplomatiques avec Israël



Le chef de l'Etat et son épouse.

J.A. : Les Guinéens sont inquiets de la montée du banditisme et de la criminalité.

L.C. : Pour combattre ce fléau, nous pensons commencer par réorganiser la police, afin d'en faire une force plus mobile et disposant de plus de moyens qu'aujourd'hui. Ensuite, je compte sur les parents afin qu'ils prennent en main l'éducation de leurs enfants. De sorte que ceux-ci ne tombent pas dans la délinquance.

J.A. : Vous avez annoncé que l'agriculture serait désormais la priorité de vos préoccupations. Qu'en est-il ?

L.C. : Nous entendons d'abord conseiller aux paysans de retourner à la terre. Nous sommes prêts à les y aider. Quitte à leur faciliter le crédit, de même que l'acquisition d'engrais, etc. Même les fonctionnaires doivent être encouragés à avoir leurs propres plantations.

J.A. : Auriez-vous un message particulier à adresser aux deux millions de Guinéens résidant encore à l'étranger ?

L.C. : Il faut que les Guinéens vivant à l'étranger se sen-

tent à l'aise avec nous. Nous les considérons comme des Guinéens à part entière. Leurs problèmes sont nos problèmes. Nous ne considérons aucun Guinéen résidant à l'étranger comme notre ennemi ni, à plus forte raison, comme un ennemi de la Guinée.

J.A. : Accepterez-vous les critiques de ceux qui ne partagent pas votre façon de voir et de gouverner ?

L.C. : Même ceux qui nous critiquent doivent se sentir à l'aise. Pour autant, nous ne les considérons et ne les considérerons jamais comme des ennemis. Pour nous, tous les Guinéens, indépendamment de leurs opinions politiques, sont des citoyens de la nation. A ce titre, ils ont droit au respect, à la considération et la protection du gouvernement. Tous peuvent entrer et sortir librement de la Guinée. Nos ambassades sont à leur disposition. Et ils trouveront, auprès de notre secrétaire d'Etat chargé des Guinéens de l'étranger, toute l'aide et toutes les informations utiles à leur épanouissement. ■

Propos recueillis par Siradiou Diallo